

DEMANDE

CHEQUE EVENEMENT

NOM :

PRENOM :

COURRIEL :

TELEPHONE :

SECTEUR D'ACTIVITE :

QUEL EVENEMENT EST IL DECLARE ?

NAISSANCE

MARIAGE PACS

DATE DE L'EVENEMENT :

DATE DE LA DEMANDE :

JOINDRE UN JUSTIFICATIF

En remettant ce formulaire, je reconnais avoir pris connaissance de la fiche « CSE et RGPD » et j'accepte que les informations saisies soient utilisées, exploitées, traitées pour permettre de vous contacter si besoin.

Il faut signer en inscrivant « lu et approuvé » :

PARTIE A REMPLIR PAR VOTRE CSE :

DATE DE REMISE DU BON D'ACHAT :

DATE ET SIGNATURE DU SALARIE SUITE A LA REMISE :

TOUTES NOS FELICITATIONS !

CONDITIONS

CHEQUE EVENEMENT :

Seuls les CDI et les CDD ont droit à ce type d'avantage pour des raisons budgétaires.

IL FAUT NECESSAIREMENT ETABLIR UNE FICHE D'INSCRIPTION AU CSE.

A défaut, la demande sera refusée.

L'évènement doit se produire durant leur contrat CDI/CDD tout comme la réalisation de la demande.

Celle-ci doit nous être transmise sous un délai de 2 mois à compter de l'évènement.

Dès que le bon d'achat correspondant est disponible, le C.S.E. informera le salarié de sa possible distribution.